



Mars 2020 / Chronique #12

## Hommage aux proches aidants

Personne ne devient proche aidant dans le but de s'enrichir... financièrement parlant. D'ailleurs, est-ce que l'on décide de devenir proche aidant ? La vie nous y pousse, tranquillement mais sûrement. C'est un choix qui s'impose compte tenu de nos valeurs, de nos capacités, de notre amour...

Le rôle de proche aidant s'ajoute à notre éventail de rôles (parent, ami, conjoint, enfant, travailleur, etc.) et finit parfois par tous les envahir. Sans plainte ou si peu, le proche aidant est bien conscient que c'est la personne aidée qui, en théorie, est la plus à plaindre dans l'histoire.

Tous s'entendent pour favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible : le réseau de la santé, les patients eux-mêmes et leurs proches. Nous avons besoin des proches aidants. Pourtant, leur apport incontestable est bien peu reconnu par nos gouvernements. 99% des proches aidants affirment que c'est le soutien financier qui fait le plus défaut en matière de proche aidance. Par exemple, jusqu'à tout récemment, il fallait demeurer avec le proche que l'on aidait pour avoir droit au crédit d'impôt provincial remboursable pour aidant naturel. Pourtant, 85% des proches aidants n'habitent pas avec la personne aidée. Heureusement, les choses avancent et on peut maintenant bénéficier de ce crédit sans cohabitation, mais dans une proportion moindre.

Nous aurons de plus en plus besoin de proches aidants compte tenu de la population vieillissante et de l'augmentation de l'espérance de vie. Pour que la qualité de vie de nos aînés augmente au même rythme, il faut continuer de revendiquer la reconnaissance financière par nos élus.

Au nom de tous les aidés et de leurs proches, rendons hommage à tous les proches aidants. Avec toute notre admiration, nous vous disons mille mercis pour le travail accompli.

### Quelques statistiques

Un proche aidant diminue son salaire en moyenne de 16 000\$/an.

85% des soins administrés aux aînés sont faits par un proche aidant.

Il faudrait 1,2 milliard de personnel soignant qualifié à temps plein pour prodiguer les soins que les proches aidants donnent à chaque année, ce qui représente de 4 à 10 milliards de dollars par an.

En 2012, plus d'un million de Québécois ont reçu de l'aide à domicile et/ou des soins d'un proche aidant.

On estime qu'un quart de la population est proche aidante.



Cette chronique a été réalisée  
grâce à la contribution financière de

